



Stage de Pâques 2014

Informations

Contacts

Contact	Fonction	Téléphone	Adresse électronique
Jennifer Bassement	Responsable du stage Secrétaire générale USVA	06 83 15 63 95	jenny@valathle.fr
Carole Legrand	Présidente de l'USVA Présente au stage	06 24 28 50 06	carole@valathle.fr
Pierre Marie Gilleron	Entraîneur de l'USVA Présent au stage	06 68 20 21 53	pierre-marie.gilleron@wanadoo.fr
Renaud Vadant	Directeur technique ENA Coordinateur sur place	06 49 35 02 37	ena.athle@neuf.fr

Dates

Du samedi 26 avril 2014 au mardi 29 avril 2014

Lieu : Nîmes

Lors de ce stage, vous serez amenés à fouler deux sites d'entraînements différents :

- La Bastide, ensemble de terrains de sports engazonnés sur 10 hectares (centre d'entraînement du Nîmes Olympique), directement situé à la sortie du centre d'hébergement.
- Le Stade Alain Mimoun, stade d'athlétisme avec 8 couloirs, 3 sautoirs de longueur, 2 sautoirs de perche, 2 sautoirs de hauteur et 2 cages de lancers.

Déplacement

- Valenciennes → Bruxelles : nous avons besoin de volontaires pour conduire les athlètes et encadrants à l'aéroport de Bruxelles, les frais kilométrique seront remboursés par le club.
- Bruxelles → Montpellier : avion, départ le 26/04 de l'aéroport de Charleroi à 8h, arrivée à Montpellier à 9h40, vol FR8077 de Ryanair.
- Montpellier / Nîmes : sur place, nous disposerons d'un minibus 9 places conduit par Carole, Jenny ou Pierre Marie tout au long du séjour, aussi bien pour se rendre au stade que pour les visites de la ville et des environs.
- Montpellier → Bruxelles : avion, départ le 29/04 de l'aéroport de Montpellier à 15h20, arrivée à Charleroi à 17h05, vol FR8078 de Ryanair.

Hébergement

L'hébergement se fera au Camping du Mas de la Bastide à Nîmes. Les stagiaires seront hébergés en mobilhome Habana de 4 places.

Adresse : Route de Générac 30900 Nîmes – Téléphone : 04 66 62 05 82

Restauration

La restauration se fera de manière autonome à partir de menus préparés en amont par les responsables du stage et l'aide des athlètes. La livraison des denrées alimentaires sera effectuée tous les matins par un bénévole de l'Entente Nîmoise Athlétisme.

Équipement

Pour l'avion, vous avez le droit à un bagage pour 2 en soute d'un maximum de 15 kilos + un bagage en cabine de 7 kilos ne comprenant pas d'objets interdits à bord des avions.

Partage des bagages en soute : Élodie Lacassaigne et Stéphanie Martin, Nicolas Parol et Romain Parol, Tristan Dubois et Nicolas Candelier.

Si vous désirez avoir plus de bagages en soute, il est possible de payer un bagage supplémentaire sur place à votre propre frais.

Vous êtes responsable de vos bagages et de leurs contenus. Vous devez prévoir casquette/chapeau, lunettes de soleil et crème solaire. Le soleil est présent et puissant à Nîmes au mois d'avril. Pensez aussi aux produits anti-moustiques.

Paiement

Le premier paiement de 150 euros a normalement déjà été effectué.

Le deuxième paiement de 100 euros est à régler pour le 8 avril 2014. Les athlètes ayant participé aux actions pour la réduction du prix du stage auront leur deuxième chèque réduit du montant établi avec Jenny selon leur participation.